



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Pôle de coordination avec les territoires

REF : CNIG 2024.013

Groupe de Travail animé par :

GT Gouvernance de la donnée territoriale

COMPTE-RENDU DE REUNION

Visioconférence du 8 mars 2024 de 14h00 à 16h00

Ordre du jour

- présentation du contexte
- définition du mandat du GT
- organisation du groupe de travail et des premiers travaux

Liste des participants

Voir Annexe

Accès aux présentations disponibles sur : <https://cnig.gouv.fr/groupe-de-travail-gouvernance-de-la-donnee-a26211.html>

Principales conclusions

Rappel du contexte (Bertrand Monthubert)

Le dernier conseil plénier du CNIG s'est saisi des conclusions du rapport de la mission "data et territoires" et s'est donné pour mission de participer à la mise en place d'une gouvernance à l'échelle nationale d'une gouvernance à l'échelle territoriale et de l'articulation entre les deux.

Une première définition de la donnée territoriale pourrait être la suivante : Une donnée territoriale est une donnée numérique rattachée à un territoire et qui présente un intérêt dans le cadre d'une politique publique territoriale.

Avec cette définition, la donnée territoriale est très proche de l'information géolocalisée traitée par le CNIG.

La proposition d'une définition partagée du périmètre de la donnée territoriale sera sans doute l'un des premiers travaux du GT.

Au niveau national, le besoin est de pouvoir assembler dans un même cadre les acteurs territoriaux, nationaux et ainsi que la société civile. Il s'agit également de bien articuler les acteurs nationaux, ANCT, DINUM notamment avec le programme TNT.

Au niveau territorial, il s'agit d'accompagner la création de dispositifs de gouvernance sous la forme proposée de « comités territoriaux de la donnée » (CTD). A noter que la dénomination exacte devrait être « comités territoriaux de la donnée territoriale ».

Le pôle de coordination avec les territoires a identifié des relais du CNIG dans les différentes régions ainsi que les acteurs de la gouvernance de l'information géolocalisée qui pourront être des éléments de préfiguration des CTD, mais qui devront étendre leur champ à d'autres données que la stricte information géographique (exemple données de la santé, données de l'éducation, etc...)

De même pour certaines thématiques la notion de territoire pertinent peut conduire à mettre en place de comités territoriaux à une autre échelle que l'échelle régionale, mais dans tous les cas il s'agira alors de bien mettre en place des dispositifs d'articulation.

Projet de mandat du GT (Pierre Lulier)

Le pôle de coordination avec les territoires a décidé lors de sa session du 29 janvier, la création du présent groupe de travail.

Les grandes lignes du mandat ainsi que les principes de fonctionnement du GT sont présentées (cf [présentation](#) et [projet de mandat](#)) et la discussion est ouverte.

Discussion (Tous)

Christine Archias (Afigéo) rapporte que le réseau des CRIGE animé par l'Afigéo s'est intéressé au sujet de la création des CTD et a préparé des éléments de réflexions synthétiques qu'il apporte à la réflexion de ce GT (voir le [document](#) qui pourra servir de base de discussion). Les CRIGEs sont des structures relativement harmonisées en termes de mission, et relativement anciennes dans le domaine de la data. Celles-ci ont été repérées dans le rapport de la mission data et territoires ainsi que dans la feuille de route « numérique et données » de France Nation verte, comme pouvant assurer des missions de coordination. Au niveau territorial, la gouvernance devra impliquer l'Etat (services du SGAR) et la Région (services data), car c'est un tandem qui fonctionne bien, au niveau national, il faut souligner le rôle important du CNIG. Les CRIGEs pourraient devenir des opérateurs techniques en associant tous les acteurs au-delà de l'Etat et de la région.

Chantal Adjriou (DREAL Hauts-de-France) souligne que la question des standards et de l'interopérabilité (données et API) est une question importante qui doit être traitée dans cette gouvernance.

Laurie Gobled (Institut Paris Région -IPR-) indique que l'IPR a déjà le rôle d'assembler des différentes données (santé, sécurité, biodiversité, etc..) et serait ouvert à être un territoire pilote pour la mise en place de CTD.

Patrice Lopes (Région Guadeloupe) rebondit sur la notion de territoire pertinent en indiquant que les territoires d'outre-mer ont peu de ressources pour assurer la coordination des différents acteurs et aurait besoin de soutien au niveau national pour mieux organiser la réponse de l'Etat pour ne pas multiplier les interlocuteurs.

Céline Collucci (Les interconnectés) demande que le périmètre d'action en termes de gouvernance des CTD puissent être bien précisé, de même que le lien avec le volet numérique du plan France nation verte. Il serait bien aussi de préciser la définition de la donnée territoriale. Par exemple les données produites par le privé doivent-elles faire partie du champ des CTD ?

Bertrand Monthubert rappelle la définition de la gouvernance de la donnée (ici déclinée au niveau de l'Etat) selon Henri Verdier dans son rapport de 2015, comme étant « *une organisation globale des données produites ou détenues par l'État permettant d'en assurer la qualité, la fraîcheur, l'interopérabilité, la disponibilité dans des formats techniques en facilitant l'utilisation rapide et la meilleure circulation possible afin que chaque agent public – de l'État comme des collectivités locales – bénéficie des informations nécessaires à l'exercice de ses missions, et ce, dans le respect des secrets légaux qui protègent d'importantes libertés fondamentales et les intérêts fondamentaux de la nation. Une organisation qui assure à l'État la maîtrise et la souveraineté sur ses données, ses processus et ses systèmes, et au citoyen les points de transparence qu'il est fondé à revendiquer.* »¹ Elle peut être déclinée pour les données territoriales qui sont utiles pour les politiques publiques territoriales.

Ces données peuvent venir d'acteurs publics mais aussi d'acteurs privés. De même autoriser la remontée de données par des acteurs non-officiels (associations, citoyens..) devrait aussi faire partie du périmètre, en tous cas ne pas le limiter a priori.

D'un point de vue pragmatique, il ne s'agit pas de créer ou dupliquer des instances, mais de faire converger les deux dynamiques France Nation Verte et mise en place des CTD.

Un des premiers travaux du GT sera d'établir une définition de la donnée territoriale, du périmètre et du cadre général des comités territoriaux de la donnée.

Loïc Haÿ (FNCCR) : Le rôle des acteurs nationaux autres que le CNIG, et au niveau territorial l'implication des acteurs autres que les CRIGES devront faire partie des questions à traiter par le GT.

Xavier Bonnet et Frédéric Minodier (INSEE) : Au vu de l'hétérogénéité des attentes des différents acteurs dans les territoires, il convient de ne pas s'engager dans une gouvernance d'ensemble trop directive et de laisser les territoires s'organiser, sur la base du volontariat. Au niveau national, l'INSEE organise cette coordination sur le champ des données économiques et sociales, via le CNIS et sa commission territoires. Cette commission est ouverte aux acteurs qui souhaitent y participer. L'INSEE pourra contribuer à la coordination des initiatives dans les territoires : en particulier, les directions

¹ H. VERDIER, « Rapport au Premier ministre sur la gouvernance de la donnée 2015 », sur *Gouvernement.fr*, en ligne : <https://www.gouvernement.fr/partage/6252-rapport-au-premier-ministre-sur-la-gouvernance-de-la-donnee-2015>

régionales de l'INSEE, présentes dans chaque région, pourront être des partenaires régionaux des CTD qui feront partie de l'expérimentation.

Nathalie Lemoine (Région Ile-de-France) insiste sur le rôle des Régions aussi bien sur le volet technique que stratégique. Pour mettre en œuvre l'échelon stratégique il est indispensable de mobiliser les élus et les impliquer dans les CTD.

C'est un point de vigilance important : les CTD devront être structurés pour organiser la prise en charge stratégique au bon niveau.

Chantal Adjriou énumère les attentes vis-à-vis des CTD : faire remonter au bon niveau stratégique la question de la donnée, faire prendre en compte l'importance de standards pour la production de données, traiter des questions d'optimisation des moyens, de rationalisation des investissements en données ainsi que des outils. La question de l'implication des acteurs nationaux est importante.

Jacques Béas-Garcia (CNES) insiste sur la question de la mutualisation des moyens. Le CNES y participe par exemple avec le dispositif [Dinamis](#) en permettant de mettre en relation l'offre avec les besoins. C'est un sujet stratégique important. Il convient de ne pas viser tout de suite un dispositif de gouvernance complet mais d'y aller par incrément. Le projet de Space data Hub du CNES pourrait s'inscrire dans le cadre général.

Julien Dario (Région Sud) : le CTD doit pouvoir faire remonter les besoins au niveau national. Il faut pour cela bien définir quels seront les produits de sortie des CTD, quels seront les niveaux de recevabilité des conclusions des CTD auprès de l'Etat et de ses opérateurs, pour que ce ne soit pas qu'une gouvernance interne locale. Il convient aussi de donner un angle thématique pour ne partir dans tous les sens. Un cas d'usage prioritaire pourrait être celui de la donnée pour la planification écologique. Pour le moment ce sujet, en dehors de l'Etat et des Régions, n'est pas bien appréhendé par les collectivités.

Laurie Gobled : les agences d'urbanisme pourraient être un bon relai pour les CTD vers les différentes échelles. Pour une gouvernance efficace à toutes les échelles, la question des moyens techniques et humains est importante.

Suite à une question d'**Anne Fromage-Mariette** (OPeNiG), Bertrand Mothubert et Jean-Marie Séité précisent qu'à ce stade il n'a pas été défini d'échéance pour ce GT. On pourrait par exemple se fixer comme objectif de produire un rapport d'étape à la fin de l'année sur les trois ou quatre premières expériences. Le travail se fera en marchant, avec des objectifs d'expérimentation d'ici la fin de l'année sur des échelles régionales et infra-régionales, dont les pistes pourraient être déterminées d'ici cet été. Il serait bien que l'on puisse arriver à mobiliser une diversité de territoires y compris un territoire ou une région d'outre-mer.

On pourra considérer que le mandat est un mandat provisoire que l'on fera évoluer au cours de l'étude.

Concernant les animateurs du GT, **Pierre Laulier** précise que certains volontaires se sont fait connaître (Région Pays-de-la-Loire, CEREMA). **Jean-Marie Séité** annonce que l'Afigéo se propose également de participer à l'animation du GT. D'autres volontaires peuvent se signaler.

Christophe Nicolle (Région Pays-de-la-Loire), confirme sa proposition de participer à l'animation du GT et indique que la Région Pays-de-la-Loire a pour objectif de réunir un premier « comité ligérien de la donnée » en juin en y mobilisant des élus.

Pour l'animation, **Bertrand Mothubert** pense qu'il faudrait aussi des acteurs moins traditionnels de l'information géographique. **Lorie Gobled**, indique que l'IPR travaille déjà avec des acteurs des thématiques qui se sentent plus éloignés de la dimension géographique et pourrait servir de relai.

Christine Archias pense que capitaliser l'expérience des CRIGE permettra d'étendre le réseau à des acteurs bien identifiés, y compris les privés. La question des standards et de l'interopérabilité est très importante, ainsi que l'articulation des référentiels entre le local et le national. Les CRIGE peuvent aussi apporter des moyens humains.

Chantal Adjriou : les acteurs qui ont des moyens et une culture sur les données chiffrées, n'ont pas la culture de la donnée géographique ; leurs acteurs de référence sont l'INSEE et le CNIS. Il est donc important d'organiser des mises en convergence et de construire le dialogue, en veillant que l'INSEE soit inclus dans le processus.

Jean-Marie Séité : Concernant les financements, les Contrats de plan Etat-Région (CPER) sont un moment privilégié pour définir une stratégie Etat-Région et la mettre en œuvre. Les CTD devront être capables d'avoir ce même type rôle et être capable d'organiser l'articulation Etat-collectivités pour porter ensemble des projets opérationnels. Il faudrait aussi que le domaine de la culture soit associé aux CTD.

Brice Gal (Régie de gestion des données Savoie-Mont-Blanc – RGD-) : la rédaction des schémas directeur d'aménagement numérique (SDAN) corollaire à la constitution des RIP (Réseaux d'initiative publique) ont constitué de bons lieux de réunion avec tous les acteurs de différentes thématiques. Il peut être intéressant de s'en inspirer. D'un autre côté on pourrait s'interroger sur les raisons pour lesquelles les CDIG² (Comités départementaux de l'information géographique, créés en 1994) ne fonctionnent plus, pour en tirer des enseignements. La RGD est une structure atypique d'une part par son étendue géographique qui n'est ni départementale ni régionale et d'autre part par ses missions qui vont au-delà de la donnée géographique. L'expérience de la RGD pourrait être utile sur la notion de territoire pertinent, et sur la frontière entre données géographiques et autres qui en fait n'existe bientôt plus.

Christine Archias rappelle que les CDIG ont été actifs lors de la démarche de numérisation du cadastre mais qu'ils se sont arrêtés ensuite faute de moyens. En PACA néanmoins, ils ont permis de montrer la nécessité de mettre en place des animations départementales pour relayer l'action du CRIGE.

A l'époque la maturité des acteurs sur le sujet de la donnée était moindre et d'autre part la démarche de création des CDIG venait d'une décision de l'Etat avec un dispositif uniforme sur l'ensemble des départements. La démarche que nous engageons aujourd'hui en construisant des instances à partir du contexte local devrait sans doute en faciliter la mise en œuvre.

Suites à donner

- Les participants sont invités à :
 - faire part de leurs remarques sur le projet de mandat pour le consolider
 - proposer ou confirmer leur participation à l'animation du GT
- La prochaine réunion sera l'occasion de faire intervenir les régions qui ont lancé la démarche de constitution d'un CTD, et de commencer le recensement des régions qui souhaitent s'y lancer via les correspondants du CNIG. L'ordre du jour de la prochaine réunion sera à déterminer avec les animateurs du GT.

² <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000368659>

- Une [page pour le GT](#) a été créée sur le site du CNIG. Les participants sont invités à proposer les documents à y faire figurer.
- La prochaine réunion du GT est prévue le 19 avril à 14h00. Un point d'avancement du GT sera fait à la réunion du pôle de coordination avec les territoires du 29 avril.

Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le 19 avril 2024 à **14h00 (Heure de Paris)**.

Annexe : Liste des participants

Organisme	Prénom	Nom
DREAL Hauts-de-France	Chantal	ADJRIOU
MTECT-CGDD Ecolab	Vincent	AIT-AMMAR
AFIGEO / CIGE PACA	Christine	ARCHIAS
CNES	Jacques	BEAS-GARCIA
Région Bourgogne-Franche-Comté	Maud	BESSAGUET
ANEL	Alain	BLANCHARD
GIP ATGeri	Martin	BLAZEK
FNCCR	Pierre-Alban	BONIN
INSEE	Xavier	BONNET
Région Guadeloupe	Thierry	CELESTE
Département Guadeloupe	Thierry	CHARLES
IGN	François	CHIRIE
Les Interconnectés	Céline	COLUCCI
DINUM	Maria	COTORA
Région Sud	Julien	DARIO
IGN	David	DI MARCO
DGFIP	Véronique	FAYARD
OpenIG	Anne	FROMAGE-MARIETTE
RGD Savoie-Mont-Blanc	Brice	GAL
Région Bourgogne-Franche-Comté	Wilfried	GIRAUD
Institut Paris Région	Laurie	GOBLED
AMF	Anthony	GUEROUT
CNIG	Pierre	LAULIER
FNCCR	Loïc	HAÿ
FNAU	Karine	HUREL
DREAL Centre-Val-de-Loire	Frédéric	LECLERC
Région Ile-de-France	Nathalie	LEMOINE
Région Guadeloupe	Patrice	LOPES
GIP ATGERI	Pierre	MACE
DGTM - Guyane	Michel	MAILLOT
AFIGEO	Gwenaël	MARTIN
INSEE	Frédéric	MINODIER
CNIG	Bertrand	MONTHUBERT
Région Pays-de-la-Loire	Christophe	NICOLLE
MTECT - CGDD - Ecolab	Sébastien	PONS
DREAL Hauts-de-France	Cécile	RANDRIA
MTECT - CGDD - Ecolab	Marina	RIBEIRO
Région Guadeloupe	Anouk	ROBILLARD
Collectivité territoriale de Guyane	Boris	RUELLE
AFIGEO	Jean-Marie	SEITE
CRIGE Normandie	Fabrice	TAILLEFUMIER
Région Grand-Est	Mickael	VADIN
DoTerr GeoCentre	Samuel	VOLET
DINUM	Steeve	WILLIAMS